

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210301-D_01_03_21_17-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2021

Affichage : 05/03/2021

Délibération n°01-03-2021-017

5.7 Intercommunalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 1^{er} mars 2021*

Date de convocation	23 février 2021
Date d'affichage	23 février 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	52 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 1^{er} mars à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Beaugard à Cherré-Au, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE (ayant reçu pouvoir de Mme Bénédicte MARCHAIS), M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Pierre CRUCHET (représentant M. Eric BARBIER), Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Yves HERMELINE), M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Françoise PELLODI), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Delphine LETESSIER, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPIILLON (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS (ayant reçu pouvoir de M. Pierre BOULARD), M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Éric BARBIER (représenté par M. Pierre CRUCHET), M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD (ayant donné pouvoir à M. José PLANS), M. Jean-Yves HERMELINE (ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON), Mme Bénédicte MARCHAIS (ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE), M. Roland MARCOTTE, Mme Françoise PELLODI (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Eric PAPIILLON).

Secrétaire de séance : Mme Catherine BOSSY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

GEMAPI : ADHÉSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES MAINE CŒUR DE SARTHE ET MAINE SAOSNOIS AU S.B.V.H.S. ET APPROBATION DES STATUTS

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, les Syndicats du Dué et du Narais et celui des Communes Riveraines de l'Huisne ont fusionné, ce qui a abouti à assurer la représentativité de la plupart des Communautés de communes du Bassin Versant de l'Huisne. Cette fusion a conduit à la création du Syndicat du Bassin Versant Huisne Sarthe.

PREND ACTE que deux Communautés de communes faisant partie de ce syndicat n'avaient pas pu adhérer dans un premier temps soit car n'étant pas membre d'un des deux syndicats fusionnant, soit par volonté politique de ne pas adhérer dans l'immédiat.

EST INFORME que les deux Communautés de communes ont désormais manifesté le souhait d'adhérer audit syndicat, ce qui implique l'accord préalable des Communautés de communes déjà membres.

VALIDE l'adhésion des Communautés de communes Maine Cœur de Sarthe et Maine Saosnois au SBVHS.

VALIDE les nouveaux statuts dudit Syndicat compte-tenu de ces deux nouvelles adhésions.

AUTORISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 1^{er} mars 2021

Pour extrait conforme
Le 2 mars 2021

Le Président

M. Didier REVEAU